

# RWANDA



## | Aperçu |

### Faits marquants

- Une protection et une assistance ont été offertes à plus de 73 000 réfugiés et à quelque 200 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de République démocratique du Congo (RDC). Il y avait parmi eux 30 000 nouveaux arrivants, qui avaient fui la RDC orientale en raison de la violence et de l'instabilité croissante.
- Le HCR a soutenu la réintégration initiale de quelque 7 300 rapatriés rwandais (provenant pour la plupart de RDC), notamment en assurant leur accueil au Rwanda et leur transport jusqu'à leurs localités d'origine.
- Plus de 900 réfugiés (en majorité congolais) ont été réinstallés dans des pays tiers.
- Les camps de réfugiés étant complets, l'arrivée de vagues successives de réfugiés originaires de RDC en 2012 et en 2013 a conduit le Gouvernement à faire don d'un terrain pour la construction d'un cinquième camp à Mugombwa, dans le district de Gisagara, situé dans la province du Sud.
- Une nouvelle loi sur l'asile, comportant des dispositions clés sur le non-refoulement, la non-pénalisation des entrées illégales, la cessation, l'exclusion,

### Présence du HCR | 2013

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>6</b>
<b>Total personnel</b>	<b>97</b>
Effectif international	21
Effectif national	60
JEA	2
VNU	6
Autres	8

la révocation, l'annulation, le droit à un statut dérivé et le statut d'observateur du HCR dans les sessions d'éligibilité, a été examinée en 2013. Le texte devrait être promulgué en 2014.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR au Rwanda étaient les réfugiés chassés par le conflit observé dans les provinces du Kivu, en RDC orientale, à la fin des années 1990, et les réfugiés arrivés ultérieurement, par vagues successives, lorsqu'un conflit armé a éclaté dans les provinces du Kivu en 2012

et 2013. Ces réfugiés résidaient en grande majorité dans cinq camps, quelque 2 000 autres vivant dans les zones urbaines de Kigali. Les rapatriés rwandais, provenant principalement de RDC mais aussi d'autres pays limitrophes, figuraient également au nombre des personnes relevant de la compétence du HCR.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	73 000	73 000	56	56
	Pays divers	360	360	52	31
Demandeurs d'asile	Rép. dém. du Congo	180	180	53	49
	Pays divers	30	30	50	50
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Pays divers	120	120	44	72
Réfugiés rapatriés*	Rép. dém. du Congo	7 200	7 200	62	61
	Pays divers	600	600	62	61
Total		81 490	81 490		

\* La ventilation démographique concerne l'ensemble des rapatriés.

## | Résultats en 2013 |

### Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS</b>			
<b>Enregistrement des faits d'état civil et délivrance d'actes d'état civil renforcés</b>			
<b>Résultats/impact :</b> les réfugiés ont commencé à recevoir des actes de naissance en 2012, suite aux interventions efficaces du HCR. Tout au long de l'année 2013, l'Organisation a travaillé en étroite collaboration avec les autorités pour clarifier les lois et les coûts applicables aux actes de naissance, y compris en cas de délivrance rétroactive.			
<b>Écarts :</b> quelque 18 000 réfugiés n'avaient pas encore obtenu leur acte de naissance. D'ici à la fin du premier semestre 2014, tous les actes de naissance rétroactifs devraient avoir été délivrés. Par la suite, tous les nouveau-nés devraient recevoir des actes dans un délai de 30 jours après la naissance.			
% d'enfants de moins de 12 mois ayant reçu des actes de naissance des autorités	Réfugiés dans les camps	65%	45%
Nombre d'enfants enregistrés et ayant reçu des documents	Réfugiés et demandeurs d'asile dans les zones urbaines	1 300	912
<b>Nombre de documents individuels accru</b>			
<b>Result/impact :</b> en 2009, le HCR et les autorités avaient convenu de délivrer des cartes de réfugié à tous les individus de plus de 16 ans. La distribution a commencé en 2010 mais a été suspendue en 2011, en attendant qu'une campagne de vérification soit menée à terme. En 2013, le HCR et les autorités rwandaises ont conclu un nouvel accord pour délivrer des cartes d'identité de réfugié aux 30 000 individus qui n'en avaient pas encore reçu.			
<b>Écarts :</b> la distribution de cartes d'identité n'avait pas encore commencé à la fin de l'année, mais l'application des procédures opérationnelles standard établies devrait commencer en 2014.			
% de personnes détenant une pièce d'identité valide	Réfugiés dans les camps	100%	0%
Nombre de pièces d'identité délivrées	Réfugiés dans les camps	30 000	0

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS</b>			
<b>Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> les réfugiés étaient confrontés à un manque de place systématique et critique. Cependant, la stratégie menée par le HCR dans le secteur des abris en 2013 a permis d'améliorer sensiblement les abris, des toits en tôle ondulée remplaçant les bâches en plastique.</p> <p><b>Écarts :</b> au Rwanda, la localisation des camps de réfugiés – sur des terrains vallonnés où l'érosion a creusé des ravines dans le sol – constituait un risque pour la protection. Un certain nombre d'évaluations des risques environnementaux ont été entreprises afin de déterminer les moyens de remédier à ces risques. En raison de l'insuffisance des fonds, il n'a toutefois pas été possible de construire les ouvrages nécessaires à l'écoulement des eaux et les ravines ont continué à mettre gravement en danger les réfugiés.</p>			
% de ménages vivant dans des logements convenables	Réfugiés dans les camps	95%	60%
Nombre de personnes recevant un soutien dans le secteur des abris	Réfugiés dans les camps	70 032	44 230
<b>Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> si l'eau était accessible au Rwanda, il était nécessaire d'adapter les infrastructures pour que chaque réfugié puisse avoir accès à 20 litres par jour. En 2013, le volume moyen disponible était de 12 litres.</p> <p><b>Écarts :</b> il est nécessaire d'adapter les infrastructures pour assurer la collecte des eaux de pluie, une alimentation en eau potable suffisante et permanente et une gestion durable de l'eau.</p>			
Nombre moyen de litres disponible par personne et par jour	Réfugiés dans les camps	20 litres	12 litres
<b>La population a un accès optimal à l'éducation</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> au Rwanda, les normes internationales en matière d'enseignement primaire ont été respectées pour les réfugiés. En 2013, une stratégie d'éducation pluriannuelle, destinée à intégrer les réfugiés dans les écoles nationales, a été finalisée. En 2014, la politique gouvernementale prévoyait la gratuité de l'enseignement de base pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans.</p> <p><b>Écarts :</b> compte tenu de la nouvelle politique gouvernementale sur l'enseignement de base gratuit, qui est centrée sur l'école primaire, les efforts de plaidoyer ont continué à encourager l'intégration des enfants réfugiés plus âgés dans les établissements nationaux dispensant un enseignement secondaire de deuxième cycle.</p>			
% d'enfants âgés de 14 à 17 ans scolarisés dans le secondaire	Réfugiés dans les camps	80%	52%
Nombre d'enfants scolarisés dans le secondaire	Réfugiés dans les camps	4 100	443
<b>La population vit dans des conditions d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes</b>			
<p><b>Result/impact:</b> pour améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement, la priorité a été accordée à la construction d'installations sanitaires dans les camps de réfugiés et les centres de transit. En 2013, 90 installations ont été construites.</p> <p><b>Écarts :</b> bien que la construction de 90 installations sanitaires ait sensiblement amélioré les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les camps et les centres de transit en 2013, 440 installations supplémentaires étaient nécessaires pour assurer le respect des normes internationales.</p>			
Nombre d'installations sanitaires/latrines construites	Réfugiés dans les camps	530	90
<b>Bien-être nutritionnel amélioré</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> le taux moyen de mortalité dans les camps et les centres était de 0,9 pour 1 000 par mois. La plupart des décès ont été causés par des pathologies telles que la tuberculose, l'hépatite chronique et le cancer. La prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois est restée inférieure au seuil admissible de cinq pour cent dans tous les camps et un appui nutritionnel standardisé a été offert à tous les enfants de cette tranche d'âge. Toutes les mères enceintes/allaitantes et tous les patients hospitalisés ont reçu 250 grammes de mélange maïs-soja par jour au titre de l'appui nutritionnel complémentaire.</p> <p><b>Écarts :</b> en raison d'un manque de personnel dans les structures de santé, le traitement sous surveillance directe n'a pas été systématique et le suivi (aussi bien pour les patients séropositifs que pour les patients tuberculeux) insuffisant. Le taux de malnutrition chronique est resté problématique dans tous les camps. Du fait de l'insécurité alimentaire chronique et du manque d'activités génératrices de revenus, les denrées nutritionnelles destinées à certaines populations cibles (par ex. les femmes enceintes/allaitantes) ont été détournées sur d'autres membres de la famille.</p>			
Prévalence de l'anémie chez les enfants (6-59 mois)	Réfugiés dans les camps	35%	43%
Prévalence de la malnutrition aiguë globale (6-59 mois)	Réfugiés dans les camps	5%	5%

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>SOLUTIONS DURABLES</b>			
<b>Potentiel en matière de réinstallation réalisé</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> le HCR s'était fixé pour objectif de réinstaller 10 000 réfugiés congolais depuis le Rwanda entre 2012 et 2015-2016. En 2012 et 2013, l'Organisation a dépassé le chiffre cible défini pour ces années.</p> <p><b>Écarts :</b> au Rwanda, le HCR a commencé à mettre en œuvre le programme pluriannuel de réinstallation en accordant la priorité aux dossiers simples, plus faciles à traiter ; cependant, les cas en attente, nécessitant des entretiens de détermination de l'intérêt supérieur, un enregistrement et d'autres évaluations de la protection, se sont accumulés. Pour liquider cet arriéré, le HCR aura besoin de davantage de personnel, ainsi que de mécanismes d'enregistrement et de vérification renforcés.</p>			
<b>% de personnes ayant besoin d'être réinstallées et faisant l'objet d'une demande de réinstallation</b>	<b>Réfugiés dans les camps</b>	<b>100%</b>	<b>113%</b>
<b>Nombre de cas identifiés, dont femmes et filles en situation de risque</b>	<b>Réfugiés dans les camps</b>	<b>580</b>	<b>576</b>
<b>SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION</b>			
<b>Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> dans les camps et en milieu urbain, la violence s'est manifestée sous forme d'agressions physiques, de violences familiales, de viols, de maltraitance ou de négligence à l'égard d'enfants, de rapports sexuels monnayés et/ou de prostitution de survie. En 2013, un suivi renforcé et des discussions de groupe avec les réfugiés ont permis d'établir que l'exploitation sexuelle des adolescentes et les agressions sexuelles à leur encontre étaient des phénomènes courants. Une ONG locale a été recrutée pour offrir une aide juridique aux réfugiés et a porté les affaires de VSS/ maltraitance à l'égard des enfants, de négligence et d'exploitation à l'attention du système judiciaire national. Au cours d'une période de neuf mois, 70 victimes ont bénéficié d'une aide juridique, bon nombre de procédures aboutissant à la condamnation de l'agresseur.</p> <p><b>Écarts :</b> afin de remédier aux incidents persistants en matière de VSS, ainsi que d'exploitation et d'agressions sexuelles, le HCR et la Police nationale rwandaise ont conclu un accord pour installer des postes de police à l'extérieur de chaque camp de réfugiés. En outre, les pouvoirs publics et les membres de l'initiative Unité d'action des Nations Unies (dont le HCR) ont convenu d'une stratégie d'amplification destinée à mettre en place des centres fonctionnant sur le principe du guichet unique dans les 30 districts du Rwanda : dans ces centres, les victimes auront accès à des services gratuits, rapides et adaptés, par exemple en matière d'assistance médicale, psychologique, juridique et sociale.</p>			
<b>Mesure dans laquelle les victimes connues de VSS bénéficient d'un soutien</b>	<b>Réfugiés dans les camps</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre de victimes ou de familles de victimes bénéficiant d'une aide juridique</b>	<b>Réfugiés dans les camps</b>	<b>147</b>	<b>147</b>
<b>Protection de l'enfance renforcée</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> en 2013, le HCR et l'UNICEF ont entrepris une évaluation conjointe sur la prestation de services de protection de l'enfance dans l'ensemble de l'opération pour les réfugiés, évaluation qui a abouti à un rapport commun et à un plan d'action conjoint, concernant notamment la mobilisation conjointe de fonds.</p> <p><b>Écarts :</b> en dépit des efforts de plaidoyer entrepris avec le concours et à l'appui du Gouvernement et d'autres intervenants, le système rwandais de protection de l'enfance est resté dépourvu des moyens nécessaires pour protéger le grand nombre d'enfants touchés par les conflits armés. Le HCR s'est engagé dans un projet de protection avec un nouveau partenaire afin d'intervenir aussi bien dans le domaine de la VSS que dans celui de la protection de l'enfance.</p>			
<b>Nombre de déterminations de l'intérêt supérieur assurées</b>	<b>Réfugiés dans les camps</b>	<b>360</b>	<b>90</b>

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Gestion des catastrophes et des Affaires de réfugiés

#### ONG :

*Africa Humanitarian Action*, Agence adventiste de secours et de développement, *American Refugee Committee*, Parlement des Jeunes Rwandais, Vision du monde - Rwanda

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Agence nationale de la carte d'identité, Direction générale de l'immigration et de l'émigration, Ministère de l'Administration locale, Ministère de la Santé, Ministère de la Sécurité intérieure (Police nationale rwandaise)

#### ONG :

Association rwandaise pour la défense des droits de l'homme, *Association of Volunteers in International Service*, Réseau des femmes au Rwanda, Vision Jeunesse Nouvelle

## Évaluation des résultats

La majorité de la population réfugiée au Rwanda était composée de femmes et d'enfants. Tous les réfugiés se trouvaient dans un état de dépendance presque totale vis-à-vis de l'aide alimentaire, les possibilités d'exercer des activités génératrices de revenus étant limitées. Le manque de place – un problème constant dans les camps de réfugiés du Rwanda – a continué à se faire sentir. Les violences sexuelles et sexistes, les incidents d'exploitation sexuelle et les sévices ont persisté. Les procédures d'asile et l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont continué à figurer parmi les principaux défis.

Un certain nombre d'améliorations ont toutefois été observées dans des domaines clés en 2013. Des évaluations des conditions de vie des réfugiés ont été entreprises. Un plus grand nombre de personnes ont déclaré des violences sexuelles et sexistes et un plus grand nombre d'agresseurs ont été poursuivis. Le suivi a été renforcé dans les camps, ce qui a permis de détecter des formes systématiques d'abus et d'exploitation. En outre, le nombre d'évaluations et de déterminations de l'intérêt supérieur a augmenté. Le HCR et l'UNICEF ont resserré leur collaboration en décidant d'un commun accord d'élaborer une stratégie de protection des enfants. L'Organisation et la Police nationale rwandaise ont convenu d'installer des postes de police à l'extérieur de chaque camp de réfugiés et d'élaborer un programme de formation à l'intention des membres de la police en 2014 et 2015.

Le Gouvernement a accepté de distribuer systématiquement des actes de naissance et des cartes de réfugié, et les discussions sur l'émission de titres de voyage délivrés en vertu de la Convention et lisibles à la machine se sont poursuivies.

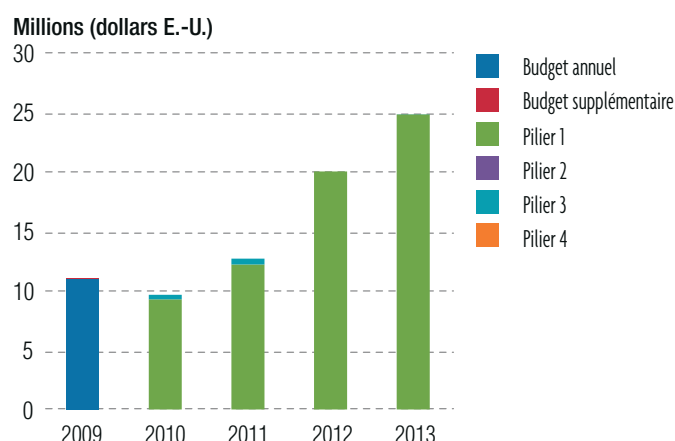
## Collaboration avec les partenaires

En 2013, le HCR au Rwanda a continué à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, des ONG et diverses institutions onusiennes au titre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, offrant assistance et protection aux personnes qui relevaient de sa compétence.

# Informations financières

## Dépenses au Rwanda | 2009-2013

Au début de l'année 2013, le budget global approuvé pour l'opération du HCR au Rwanda s'élevait à 29,8 millions de dollars E.-U. Suite à l'appel supplémentaire lancé en mars 2013 pour répondre en urgence à l'afflux d'environ 20 000 nouveaux arrivants en provenance de la RDC orientale, le budget final de l'opération a atteint 47,0 millions de dollars E.-U. Les fonds disponibles ont permis de dépenser 24,8 millions (soit 52,8 pour cent du budget). De ce fait, il n'a pas été possible d'exécuter toutes les activités prévues et certaines activités ayant reçu la priorité n'ont été exécutées qu'en partie.



## Budget, revenus et dépenses au Rwanda | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>44 648 867</b>	<b>2 344 429</b>	<b>46 993 296</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	13 321 667	407 781	<b>13 729 448</b>
Autres fonds disponibles / transferts	11 471 872	( 16 735)	<b>11 455 137</b>
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>24 793 539</b>	<b>391 045</b>	<b>25 184 585</b>

### DÉPENSES PAR OBJECTIF

#### Environnement de protection favorable

Institutions administratives et pratiques	23 231	0	<b>23 231</b>
<b>Sous-total</b>	<b>23 231</b>	<b>0</b>	<b>23 231</b>

#### Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement et établissement de profils	249 695	0	<b>249 695</b>
Procédures de détermination du statut	24 029	0	<b>24 029</b>
Documents individuels	91 165	0	<b>91 165</b>
Enregistrement et documents d'état civil	125 393	0	<b>125 393</b>
<b>Sous-total</b>	<b>490 283</b>	<b>0</b>	<b>490 283</b>

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	372 346	0	<b>372 346</b>
Protection des enfants	349 985	0	<b>349 985</b>
<b>Sous-total</b>	<b>722 331</b>	<b>0</b>	<b>722 331</b>

#### Besoins de base et services essentiels

Santé	2 294 590	0	<b>2 294 590</b>
Santé procréative et services liés au VIH	485 603	0	<b>485 603</b>
Nutrition	418 678	0	<b>418 678</b>
Eau	606 089	0	<b>606 089</b>
Assainissement et hygiène	1 417 515	0	<b>1 417 515</b>
Abris et infrastructure	695 882	0	<b>695 882</b>
Accès à l'énergie	436 853	0	<b>436 853</b>
Articles ménagers et articles de base	2 722 955	0	<b>2 722 955</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	334 406	0	<b>334 406</b>
Éducation	2 296 247	0	<b>2 296 247</b>
<b>Sous-total</b>	<b>11 708 818</b>	<b>0</b>	<b>11 708 818</b>

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	65 346	0	<b>65 346</b>
Ressources naturelles et environnement commun	199 244	0	<b>199 244</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	373 384	0	<b>373 384</b>
<b>Sous-total</b>	<b>637 974</b>	<b>0</b>	<b>637 974</b>
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	359 314	3 367	<b>362 682</b>
Intégration	23 264	0	<b>23 264</b>
Réinstallation	302 693	0	<b>302 693</b>
<b>Sous-total</b>	<b>685 271</b>	<b>3 367</b>	<b>688 639</b>
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Gestion et coordination des camps	195 166	0	<b>195 166</b>
Gestion des urgences	151 801	0	<b>151 801</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	106 095	0	<b>106 095</b>
<b>Sous-total</b>	<b>453 062</b>	<b>0</b>	<b>453 062</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 532 470	1 684	<b>2 534 153</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	2 410 013	6 734	<b>2 416 747</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4 942 483</b>	<b>8 418</b>	<b>4 950 901</b>
<i>Appui régional et au Siège</i>			
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	871	0	<b>871</b>
<b>Sous-total</b>	<b>871</b>	<b>0</b>	<b>871</b>
Solde des versements aux partenaires d'exécution	5 129 218	0	<b>5 129 218</b>
<b>Total</b>	<b>24 793 541</b>	<b>11 785</b>	<b>24 805 326</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.